

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS  
SÉANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

**DÉPARTEMENT**

Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

En exercice 17

Présents 15

Procuration 2

Votants 17

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux décembre à 20h30,  
Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,  
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,  
Maire.

Date de la convocation : 13/12/2023

Date d'affichage de la convocation : 13/12/2023

Date d'affichage de la délibération : 28 DEC. 2023

Etaient présents : MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, JORDAN, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :

Madame RIVOIRE Marion a donné procuration à Monsieur Pierre NAVARRO,

Madame MIERE Mélissa a donné procuration à Monsieur Benjamin PARIS.

Monsieur Didier CORTES a été nommé(e) secrétaire de séance.

**Délibération n° 2023-83 Décision modificative n°2**

*Exposé*

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et l'Instruction comptable M14,

Monsieur le Maire propose d'augmenter les crédits consacrés à l'opération de rénovation du terrain du football.  
Les crédits nécessaires proviennent de la ligne consacrée aux dépenses imprévues d'investissement (500 €).

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 020 - dépenses imprévues d'investissement 500 €	D 2128 - opération n°202303 500 €
<b>TOTAL 500 €</b>	<b>TOTAL 500 €</b>

*Décision*

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

**DÉCIDE :**

D'approuver le décision modificative n°2 comme présentée,

La délibération est adoptée à :

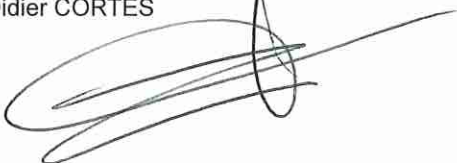
17

VOIX POUR  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 28/12/2023

Le secrétaire de séance,  
Didier CORTES



Le Maire,  
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE


Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le



ID : 031-213101843-20231222-CM1222\_202383-DE

